



NAO : Suite et « FAIM »



L'enveloppe des augmentations individuelles passe de 1.7% à **2.2%**, plus **0.3%** de la masse salariale pour les évolutions professionnelles.

150 000€ de budget pour corriger les inégalités professionnelles.

50 000€ de budget pour retenir les salariés juniors.

Tickets restaurants portés à l'optimum fiscal 9€25 dont 5€55 de part employeur (part salarié 3€70).

Prime absence cantine 5€55.

Participation employeur au RIE afin d'aligner le reste à charge des salariés,

RIE Cesson la Tour part employeur 6€20, **RIE de Lille** part employeur 4€50.

Les primes d'éloignement de l'accord « grands déplacements », dont les signataires avaient oublié les règles de réévaluations, passent à 20 € par découché, 40 € supplémentaires pour 3 nuitées successives, 75 € supplémentaires par WE en mission.

Revalorisation des frais d'hébergement, 115€ nuit et petit-déjeuner au national, 200€ à l'international.

Remarques CGT : Les propositions sont éloignées sur la forme puisque aucune augmentation collective n'est envisagée, donc, aucun plancher, *mesure revendiquée par la seule CGT* et sur le fond **puisque la CGT a demandé 3.2% en lien avec l'augmentation du chiffre d'affaires**. Pas de réévaluation des bonus des ETAMs, il restera donc 3 fois inférieur à celui des cadres intermédiaires. Là aussi la CGT est seule à revendiquer plus de justice. Pas d'acceptation non plus de la rémunération de la suppléance RUO, elle restera donc **bénévole, là encore nous sommes les seuls à le revendiquer.**

Toujours aucune info sur les bonus, donc aucun moyen de contrôler la majoration à 110 % en raison des bons résultats. **Ce thème reste la chasse gardée très opaque de la DRH.**

La CGT va consulter ses adhérents
pour décider si elle sera signataire ou non.